

**BEAUVECHAIN**

# Nicolas Cloos, 1<sup>er</sup> prix de la Vitrine de l'Artisan

Le tailleur de pierre et restaurateur de patrimoine a remporté le 1<sup>er</sup> prix de la Vitrine de l'Artisan. Une belle reconnaissance.

● **Sylvain DOCKIER**

Il s'était inscrit au concours, non pas pour gagner, mais bien avec la farouche idée de mettre en avant les métiers manuels, l'éco-bio-construction et les chantiers participatifs. Nicolas Cloos, tailleur de pierre et restaurateur de patrimoine a finalement gagné le 1<sup>er</sup> prix de la Vitrine de l'Artisan 2018, décerné mercredi soir à Bruges. Spécial, forcément pour le résident de Tourinnes-la-Grosse (Beauvechain). « C'est agréable, oui, avoue-t-il. Cela a été une grande émotion pour l'équipe d'Advitampierre (NDLR : le nom de sa société) et toutes les personnes qui travaillent avec moi. Mais comme je l'ai dit en recevant le prix, c'est surtout et avant tout un beau moyen de mettre en avant les métiers manuels et, dans mon cas, celui de l'éco-bio construction et des chantiers participatifs. Ce concours de la Vitrine de l'Arti-



Nicolas Cloos a été élu Artisan 2018, à Bruges ce mercredi. Une récompense qui permet surtout de mettre en lumière « les métiers manuels, l'éco-bio-construction et les chantiers participatifs », explique l'intéressé.

La Vitrine de l'Artisan

san est aussi un beau moyen de mettre en avant les techniques traditionnelles et le partage des savoir-faire. Gagner ce prix donne un écho et du sens à ce que je fais et à ce que j'essaie de promouvoir dans mon travail quotidien. »

En partant pour Bruges, Nicolas Cloos n'avait pourtant pas pensé à devenir lauréat. « Avec l'équipe, on avait pris une journée de congé justement. Pour visiter Bruges, une ville hyper riche en matière de patrimoine. Donc on a mêlé l'utile à l'agréable. Après, on y était aussi allé sans se poser de questions sur l'issue du concours. Et au final, c'était surtout une chouette journée de rencontre avec les autres artisans. Mais je pense aussi à ces multiples artisans qui n'ont pas participé au concours et qui mériteraient tout autant que moi de le remporter... » ■

## Advitampierre quittera bientôt L'Écluse pour emménager à Mélin

Créé en 2006, le concours La Vitrine de l'Artisan a pour ambition de mettre en valeur le secteur de l'artisanat et le travail d'artisan(e)s dont la Belgique peut être fière.

Pour cette 13<sup>e</sup> édition, le concours mettait l'accent sur

l'importance de pouvoir inscrire son métier artisanal, utilisant le plus souvent des techniques traditionnelles, au cœur du XXI<sup>e</sup> siècle.

À cet égard, Nicolas Cloos a donc fait mouche. Mais cela ne changera rien à l'approche qu'il a de son métier.

« Cela va peut-être amener un petit coup de projecteur, des marchés supplémentaires. Mais ça ne change strictement rien à ma manière d'aborder mon métier. Que du contraire. La qualité restera toujours en première ligne, quoi qu'il en soit. »

Avec ce 1<sup>er</sup> prix, notre interlocuteur a glané un chèque de 3 000 €. « C'est bien. Je vais l'investir dans mon activité et, très probablement, m'en servir pour le déménagement de l'atelier qui sera prochainement transféré de Beauvechain à Mélin. » ■ **S.Dc.**

**NIVELLES**

## Elia au Conseil d'État, les communes aussi

Le renouvellement de la liaison électrique Gouy-Oisquerq se jouera devant la justice. La décision du ministre pourrait être annulée.

La demande de permis unique pour le renouvellement de la ligne à haute tension Gouy-Oisquerq a fait l'objet d'une annulation par Carlo Di Antonio, le ministre wallon de l'Aménagement du territoire. La société Elia ne va pas se contenter d'entériner la position ministérielle. Elle a décidé d'introduire un recours devant le Conseil d'État, aussi bien sur le fond que sur la forme.

« D'une part, il semblerait que la décision n'ait pas été rendue dans les délais prévus. Si c'est le cas, la décision serait alors nulle et non avenue. D'autre part, cer-

tains éléments et principes énoncés dans l'argumentation de la décision du ministre méritent d'être débattus », explique Julien Madani, responsable communication des projets infrastructures.

La liaison électrique entre Gouy et Oisquerq concerne trois communes du Brabant wallon : Nivelles, Ittre et Tubize. La ligne, créée en 1959, doit être renouvelée. Mais là où le gestionnaire de réseau souhaiterait conserver une ligne suspendue, les localités brabançonnaises, ainsi que Courcelles et Senefte, défendent la réalisation d'une ligne souterraine.

Dans un premier temps, les fonctionnaires délégués avaient octroyé le permis à Elia. Mais celui-ci avait ensuite été annulé en mai dernier par Carlo Di Antonio, après un premier recours porté par plusieurs communes. Toutefois, cette décision pourrait avoir été transmise hors délai. Si

c'est le cas, elle serait nulle et non avenue et le permis serait alors bel et bien accordé au gestionnaire de réseau.

Pour les communes impliquées, ce cas de figure ne fait plus aucun doute.

« Il y a clairement un problème de délai, assure à Nivelles l'échevin Pascal Rigot. Il se limitait à 95 jours, et il est dépassé. »

L'échevin nivellois du Développement durable part du principe que le permis sera donc entériné, sur cette base-là. L'affaire ne devrait pas en rester là pour autant. Les différences localités ont elles aussi l'intention de saisir le Conseil d'État avec l'espoir, cette fois, de faire annuler le permis accordé à l'automne dernier par les fonctionnaires délégués.

« À Nivelles, le point sera soumis au vote ce lundi 25 juin », précise Pascal Rigot.

Ce sera ensuite, vraisemblablement, au Conseil d'État de tenter de dénouer ce fameux imbroglio. ■ **Ch.G.**

**CHAUMONT-GISTOUX**

## Une « merveille » de commune, avec un vrai « défi » : la mobilité

La campagne « Enragez-vous, engagez-vous, et puis votons ! » livre ses résultats aux quatre coins des communes du Brabant wallon. Chaumont-Gistoux n'échappe pas à la règle. L'analyse des résultats est intéressante, elle confirme les tendances ressenties auprès de la population.

À Chaumont, on se sent bien et on le dit dans les cinq « merveilles » évoquées spontanément. Avoir 1 000 sentiers et de belles promenades est un plaisir, tout comme le cadre exceptionnel semi-rural de la commune qui jouit, avec le Complexe sportif André Docquier au Ronveau, d'un site exceptionnel. L'entité se distingue aussi avec la quantité importante de petits commerces sympathiques de proximité. On a tout ce qu'il faut. La qualité de l'enseignement est également soulignée, il faut dire que l'investissement communal vis-à-vis des cinq écoles est important et cela se ressent.

Reste que Chaumont-Gistoux

fait face à un certain nombre de défis. La mobilité est bien entendu au premier rang des préoccupations.

Quelques priorités ici : retirer les camions Hoslet de la chaussée de Huy, trouver un accord avec la commune de Walhain pour le déplacement du charroi ou encore obliger les poids lourds à rouler plus doucement est la priorité. Les Chaumontois apprécieraient aussi de voir l'offre de transports en commun augmentée, principalement en ce qui concerne les liaisons avec Louvain-la-Neuve. Assez étonnement, on soulève la problématique des... tiques, en surnombre selon certains, ces dernières années. Par ailleurs, l'urbanisation est au centre des débats alors que les usagers lents apprécieraient une restauration des pistes cyclables et sécurisées.

Un total de 824 idées (388 « défis » et 436 « merveilles ») a ainsi été récolté soit, un défi/merveille par 28 habitants. ■ **L.S.**